



SELARL GUMUSCHIAN ROGUET BONZY

Avocats

10 Avenue Alsace Lorraine - 38000 GRENOBLE

☎ 04-76-03-29-66

## VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

SUR LA COMMUNE DE GRENOBLE (38000) – 8 Place Paul Mistral

UN LOCAL COMMERCIAL en rez-de-chaussée de 47,08 m2 avec cave en sous-sol.

ADJUDICATION FIXEE LE MARDI 14 SEPTEMBRE 2021 à 14 HEURES

à l'audience du Juge de l'Exécution des Saisies Immobilières  
du Tribunal Judiciaire de GRENOBLE  
Place Firmin Gautier  
38000 GRENOBLE

Visite prévue sur place le MARDI 7 SEPTEMBRE 2021 de 11 heures à 12 heures par le ministère de la SELARL MEZAGHRANI, Huissier de Justice à 38000 GRENOBLE.

Sur la Commune de GRENOBLE (38000), 8 Place Paul Mistral, dans un ensemble immobilier dénommée 8 PLACE PAUL MISTRAL, cadastré section CS numéro 21 et CS numéro 25 et plus particulièrement les lots 3 et 4.

- Un local commercial, en rez-de-chaussée, de 47,08 m2 avec cave en sous-sol.

### CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE

Le cahier des conditions de vente contenant les clauses et conditions de la vente a été dressé par la SELARL GUMUSCHIAN ROGUET BONZY – BASTILLE AVOCATS, Avocat, et déposé au Greffe du Juge de l'Exécution des saisies Immobilières du Tribunal Judiciaire de GRENOBLE le 25 Mars 2021.

### FRAIS - ENCHERES

Les frais préalables seront payables, comme les frais postérieurs par l'adjudicataire EN SUS du prix.

Les enchères ne seront reçues que par ministère d'un avocat inscrit au Barreau de GRENOBLE qui ne pourra être porteur que d'un seul mandat. Les enchères sont pures et simples et chaque enchère doit couvrir l'enchère qui la précède. L'adjudication aura lieu en un seul lot.

**MISE A PRIX : 60.000 €**

CONSIGNATION POUR ENCHERIR : 6.000 €

Par chèque de banque émis à l'ordre de la CARPA, ou remise d'une caution bancaire irrévocable.

Pour extrait : David ROGUET, Avocat  
[www.bastille-avocats.fr](http://www.bastille-avocats.fr)

**Pour tous renseignements s'adresser à la SELARL GUMUSCHIAN ROGUET BONZY – BASTILLE AVOCATS, Avocats susnommés Tél 04.76.03.29.66 – [www.bastille-avocats.fr](http://www.bastille-avocats.fr), et pour prendre communication du cahier des conditions de vente au Greffe du Tribunal Judiciaire de GRENOBLE, où il est déposé, tous les jours, de 14H à 16H, sauf le MARDI.**